

Expériences et innovations
dans une pêche artisanale
(lagune Aby, Côte d'Ivoire)

INTRODUCTION

D'après la théorie halieutique classique, les pêcheurs exploitent une ressource limitée et sont généralement conduits à la surexploiter, car les logiques de profit individuel et de libre concurrence l'emportent sur celles de gestion rationnelle, avec comme conséquence une « dilapidation » de la rente que la pêche devrait permettre de dégager. La théorie prescrit des méthodes de gestion rationnelle destinées à équilibrer à long terme les prélèvements et les profits.

Un processus aussi linéaire et inéluctable est cependant rarement observé dans les situations réelles, car, face aux inévitables « crises halieutiques » qui se présentent dans toute pêcherie, des stratégies diverses sont développées par les pêcheurs. Ces crises, plus ou moins durables, sont souvent causées par de nombreux facteurs difficiles à démêler, comme la baisse d'abondance des espèces (due aux variations climatiques et à la surexploitation), les diminutions d'accessibilité du poisson (changement de comportement du poisson), les conditions économiques (marché, coûts de production) et sociales (répartition du profit entre groupes de pêcheurs). Les réponses aux situations de crises sont donc variées : changement de techniques, d'espèces cibles, migrations de pêcheurs, contrôle de l'accès à la pêcherie. Ces réponses, trouvées empiriquement par les pêcheurs, individuellement ou collectivement, sont rarement considérées comme des mesures de « gestion rationnelle », mais plutôt comme des palliatifs, des expériences improvisées peu susceptibles de régler rationnellement les problèmes de fond. Pourtant, certaines approches modernes de gestion halieutique, dites de gestion adaptative (CURY et ROY, 1991), rejoignent d'une certaine manière cet empirisme : elles considèrent que les méthodes par « essais et erreurs », où l'expérience apporte de l'information, sont souvent les seules possibles et véritablement rationnelles en raison de l'incertitude qui prévaut dans le domaine halieutique.

Les crises halieutiques sont sources de changement endogène, mais favorisent également les interventions extérieures de l'État et des organismes de développement. On en trouve l'illustration en lagune Aby (Côte d'Ivoire), où nous avons suivi l'évolution de la pêche artisanale pendant une dizaine d'années. Nous résumerons rapide-

ment les principaux changements intervenus dans cette pêcherie au niveau de la ressource et du système d'exploitation, en insistant sur les interventions extérieures et les logiques qui les ont motivées, pour tenter ensuite de dégager les changements qui paraissent les plus durables, voire ceux qui peuvent être considérés comme des innovations¹.

1. L'étude de l'évolution de la pêche dans cette lagune a fait l'objet d'une thèse de doctorat (CHARLES-DOMINIQUE, 1993).

LA PÊCHE EN LAGUNE ABY : CHRONIQUE 1980-1990

La lagune Aby, 424 km², située à l'est de la Côte d'Ivoire, est très anciennement exploitée. Aujourd'hui, 3 000 pêcheurs, parmi lesquels de nombreux à plein temps, produisent entre 5 000 et 10 000 tonnes de poisson par an, soit une activité importante localement. La ressource comprend une quinzaine d'espèces de poissons et crustacés, de qualités halieutiques inégales (abondance, valeur marchande, accessibilité, capturabilité). L'ethmalose, un petit poisson clupéidé, forme 80 % des prises dans la partie ouest, mais seulement 50 % en valeur. Parmi les pêcheurs, certains sont sédentaires et installés de longue date dans les villages riverains (groupes eotile, ani et n'zema), d'autres sont des migrants saisonniers ou pluriannuels (N'zema ghanéens, Bozo du Mali). Chaque groupe, suivant son histoire, ses activités économiques, le lieu de son implantation, a développé des formes de pêche originales (techniques, zones de pêche, calendrier d'activités).

On a quelques indications historiques sur l'évolution de la pêche, au moins depuis le début du siècle, qui montrent que les Eotile sont restés attachés à l'exploitation de certains espaces (les hauts-fonds proches de leurs villages), tout en faisant évoluer considérablement leurs techniques (pièges-palissades, puis sennes de dimension croissante), tandis que les Ani, agriculteurs-pêcheurs, exploitent des zones plus variées, notamment les zones profondes. Dans la partie ouest de la lagune, les pêcheurs migrants sont nombreux jusqu'en 1990. Les migrants ghanéens n'zema sont spécialisés dans la pêche de l'ethmalose aux filets maillants, tandis que les Maliens bozo, moins nombreux, capturent efficacement des espèces de valeur élevée. L'activité de ces pêcheurs est contrôlée par les communautés riveraines (qui prélèvent notamment des taxes sur l'activité).

Première période : diagnostics

Jusqu'en 1978, la pêche en lagune Aby était sous-estimée, voire ignorée, et les interventions de l'État étaient très limitées. En 1979,

nous initions un programme de recherche au CRO (Centre de recherches océanographiques) d'Abidjan destiné à évaluer les niveaux de la ressource et de la pression de pêche. Les premières statistiques donnant des estimations quantitatives et globales de la pêche sont publiées en 1980. La production halieutique, de l'ordre de 200 kg/ha/an, est très élevée par rapport à d'autres milieux comparables et peut être considérée comme proche du prélèvement maximal possible biologiquement.

Parallèlement à cette recherche, un premier programme de «modernisation» est mis en place en 1979-1980 avec l'aide norvégienne. Il prévoit de remplacer les «filets syndicats», forme originale de senne pratiquée par les Ani, par la senne tournante motorisée, dans le but d'augmenter l'efficacité de capture. L'espèce cible est l'ethmalose, qui forme 80% à 90% des captures des sennes syndicat. L'organisation des pêcheurs est aussi visée par le projet (formation à la comptabilité, création de coopératives, etc.). En deux ans, 35 équipes de sennes tournantes sont créées, largement financées par des prêts bancaires avantageux. L'opération est reçue favorablement par les pêcheurs et acceptée.

En 1981, on assiste à un effondrement de l'ethmalose, exceptionnel par son ampleur (les captures sont divisées par dix). Ce phénomène a toutes les apparences d'un cas de surexploitation, où le potentiel reproducteur de la population aurait été affecté par un effort de pêche excessif, qui s'était, de fait, fortement accru au cours des deux années précédant l'effondrement. Cependant, ce diagnostic n'est qu'une première hypothèse, qui sera d'ailleurs largement nuancée par la suite quand les données de prises et d'effort de pêche seront plus nombreuses. Par ailleurs, on ignore tout, en 1981, de la gravité du phénomène, au plan écologique (combien de temps durera l'effondrement?) et économique (quelles conséquences pour les pêcheurs?). Un début de réponse à cette dernière question intervient dès 1981, où les sennes tournantes arrivent à maintenir leurs recettes malgré l'effondrement en changeant brusquement d'espèce cible (espèces de fond), révélant ainsi une polyvalence imprévue de la senne tournante sur petits fonds.

Le diagnostic de surexploitation débouche, logiquement, sur des recommandations de limitation de l'effort de pêche, adressées par le CRO au Service des pêches, qui est chargé de mettre en œuvre les réglementations. Au début de 1982, une réunion se tient en présence des pêcheurs, du Service des pêches, des autorités coutumières, des chercheurs, et du préfet. Après différentes interventions, un arrêt de la pêche est décidé par l'autorité coutumière pour six mois; la mesure, inédite dans les lagunes ivoiriennes, est immédiatement appliquée et parfaitement respectée.

À la réouverture, le Service des pêches tente de consolider cette première expérience de contrôle de l'effort de pêche réussie en introduisant un nouveau maillage (pour la poche des sennes de plage) et en instaurant un contrôle de la pêche au moyen de licences. Mais le succès de la fermeture concertée de la pêche n'implique pas celui de ces nouvelles mesures d'aménagement, notamment le contrôle par licences, qui est rejeté par les pêcheurs. Ces derniers revendiquent en effet un droit de contrôle de la pêche sur leurs territoires villageois.

Au cours des trois années suivantes (1983 à 1985), l'ethmalose retrouve un niveau d'abondance élevé. En apparence, la diminution de l'effort de pêche a été nécessaire pour permettre la reconstitution de la population. Cependant, l'ethmalose va supporter, pendant ces trois années, en raison de l'arrivée de nombreux migrants ghanéens, un effort de pêche largement supérieur au niveau maximal fixé en 1979, sans effondrement. De plus, les études ultérieures montreront que l'abondance de cette population n'est pas seulement déterminée par l'intensité de la pêche. On mettra en évidence, avec plusieurs années de recul, un effet probable du régime des apports d'eaux douces sur le succès de la reproduction de l'ethmalose, expliquant en partie l'effondrement de 1981, et le suivant, en 1986. Le diagnostic de surexploitation est progressivement nuancé : la surpêche semble plutôt affecter les rendements individuels des unités de pêche que menacer la population entière d'effondrement durable. Enfin, les études montrent que la ressource est composite et ne se réduit pas à l'ethmalose.

Deuxième période : tentatives d'aménagement des pêcheries

Pourtant, l'idée simplificatrice d'une surexploitation chronique de la ressource (assimilée à l'ethmalose), d'un « état » de surexploitation, ou d'un « épuisement » de la ressource, suivant les formulations, revient régulièrement dans les discours et les évaluations des experts qui vont se succéder à partir de 1984 pour intervenir aux côtés de l'administration des pêches. Cette représentation apparaît dans plusieurs rapports sur la situation de la pêche, notamment le « plan d'aménagement des lagunes de Côte d'Ivoire » rédigé par une mission de la FAO en 1984. Ce rapport propose, sur la base d'évaluations bio-économiques, divers « scénarios de gestion », c'est-à-dire des options de réglementations visant à diminuer l'effort de pêche. Ces mesures ne seront pas appliquées, mais certaines recommandations serviront néanmoins largement de référence par la suite, notamment à un projet d'aménagement mis en place fin 1985, financé par le Fida (Fonds

international de développement agricole). Ce projet, doté de moyens financiers très importants, se donne comme objectif de « réhabiliter » la pêche en l'aménageant. Sa mise en place, fin 1985, se fait dans un climat difficile. Les pêcheurs ne remboursent plus les prêts bancaires consentis en 1980; ils sont de plus en plus réticents à toute forme de contrôle. Le projet Fida réalise des infrastructures intéressant les riverains (débarcadères, marchés couverts, puits), mais ne parvient à aucun résultat tangible en rapport avec son objectif principal, l'aménagement de la pêche (réglementation, nouvelles techniques).

Toutes ces interventions s'enchaînent suivant un processus en grande partie indépendant de l'évolution de la situation sur le terrain: le diagnostic initial a amorcé une dynamique d'intervention, motivant la mission FAO, laquelle a préparé le terrain pour le projet Fida, le lien étant assuré par le Service des pêches.

Troisième période : ruptures

Jusqu'en 1986, les relations entre groupes de pêcheurs semblaient assez équilibrées, malgré quelques conflits sporadiques (plaintes régulières contre les pêcheurs bozo, conflits à propos des piquets à crevettes, etc.). Pourtant, une crise sérieuse se préparait, dont on retrouve des prémices chez les Eotile en 1985². L'abondance de l'ethmalose diminue fortement une nouvelle fois en 1986, rappelant la situation de 1980, qui avait précédé l'effondrement du stock. Une nouvelle fermeture de la pêche est décidée *ad hoc*, conjointement par le Service des pêches et le projet Fida, de mai à octobre 1987.

Après la réouverture, et au cours des années suivantes, on assiste à de profonds changements dans les pêcheries. Les sennes tournantes sont abandonnées en bloc, et une partie des pêcheurs retourne progressivement à l'ancienne technique des filets syndics, en y associant la pêche aux filets maillants (notamment sur une espèce peu exploitée jusqu'alors, *Trachinotus teraia*). La pêche à l'épervier se développe considérablement.

À partir de 1988, des conflits émergent entre pêcheurs. Les étrangers qui pêchent aux filets maillants sont expulsés de certains villages, à la suite d'un conflit entre autochtones à propos de la perception de taxes sur les captures. Dans le même temps, les Maliens bozo sont définitivement interdits de pêche dans l'ouest de la lagune.

Ces conflits atteignent leur apogée en 1990, dans un contexte de relations très dégradées entre les pêcheurs et le projet Fida (le projet est perçu par les pêcheurs comme inefficace, voire soupçonné de détourner l'argent destiné à la pêche, et critiqué en même temps pour son ingérence excessive dans leurs affaires), et dans la situation politique

2. Une grave crise religieuse survient dans les villages eotile en 1985, dont la cause principalement invoquée est la « raréfaction du poisson ». Pourtant, les captures globales d'ethmalose enregistrées de 1983 à 1985 sont élevées: la raréfaction concerne plutôt les espèces nobles que l'ethmalose (événements étudiés par PERROT, 1993).

ment très agitée d'avril 1990, où le pouvoir est fortement contesté par les élèves et les étudiants. En juillet 1990, le Centre des pêches abritant le projet Fida est pris d'assaut et incendié par un groupe de jeunes autochtones de la lagune, qui avait détruit peu de temps avant pirogues et filets des pêcheurs étrangers dans un grand nombre de «campements». Ces événements révèlent l'émergence d'un nouveau groupe, celui des jeunes autochtones «déscolarisés» qui ont rencontré l'échec en ville et reviennent au village pour travailler. Ces jeunes placent leurs espoirs dans la pêche et revendiquent un rôle actif dans son contrôle. Depuis 1990, le projet, après deux années d'interruption, s'est réinstallé pour entreprendre sa dernière phase. Largement coupé désormais d'une bonne partie de ses «groupes cibles» originels, il développe son effort d'aménagement dans l'est de la lagune. À la suite des événements de 1990, une nouvelle règle est instituée par les pêcheurs sur l'ensemble de la lagune, qui interdit tout engin appartenant à un étranger, et qui est en voie d'être appliquée partout.

CONFRONTATION DES LOGIQUES

On a identifié, schématiquement, quelques groupes d'acteurs principaux : les pêcheurs (trois groupes sédentaires, deux groupes migrants et le groupe des jeunes autochtones), les chercheurs, les experts de différents horizons, les administrateurs, les agents des projets de développement. Sans entrer dans les «stratégies» éventuelles de chaque groupe, on peut repérer quelques-unes des logiques à l'œuvre et leurs interactions.

Chercheurs-experts...

Les chercheurs et experts, en relation plus ou moins directe avec l'administration, obtiennent des résultats et produisent des analyses qui servent de base pour l'élaboration des objectifs de l'administration et des projets de développement. La recherche de base est motivée essentiellement par des problématiques disciplinaires, tandis que, dans ses conclusions plus opérationnelles, elle essaye de prendre position sur l'anticipation des problèmes de gestion plutôt que dans le conseil à court terme. À l'inverse, les experts sont plus intéressés par une gestion efficace dans l'immédiat. Les phénomènes observés (variations de la ressource, de l'effort de pêche, conflits, changements, phénomènes écologiques) sont ainsi diversement

interprétés et font l'objet de traductions diverses en termes d'objectifs d'intervention. L'idée de surexploitation prend ainsi, dans les rapports du Service des pêches et des développeurs, le sens d'un état de dégradation durable de l'ensemble de la ressource, nécessitant des plans d'aménagement à long terme pour redresser la situation. Pour la recherche, en revanche, l'analyse de l'effondrement de l'ethmaloïse (et non de la ressource toute entière) en termes de surexploitation est présentée comme une hypothèse qui évoluera. Dans le contexte encore nouveau de la gestion des pêches artisanales, les considérations sur «l'état» de la ressource et de l'exploitation ont davantage alimenté les débats que celles sur les capacités d'évolution et d'adaptation du système³. Les objectifs de gestion ont cependant évolué depuis 1979. Fondés au départ sur l'idée d'une nécessaire conservation préalable de la ressource bio-économique, ils s'orientent maintenant vers l'idée que plusieurs conditions doivent être remplies en même temps, même si elles doivent être hiérarchisées, pour que l'équilibre des pêcheries soit maintenu : une rationalité de gestion bio-économiques certes, mais aussi une rationalité au niveau du partage de la ressource et du mode de contrôle de l'accès.

3. Le diagnostic de surexploitation revient presque systématiquement dans les expertises : on en trouve par exemple une illustration ancienne en lagune Aby, dès 1948, où Postel, spécialiste reconnu de la pêche, écrivait, après avoir (littéralement) survolé la lagune Aby : «De Grand Lahou à la Gold Coast, l'avion permet d'observer les nombreux pièges que les indigènes ont disposés dans la lagune Ébrié et le lac Aby. [...] Ils couvrent ces immenses étendues d'eau d'un réseau tenu semblable à des toiles d'araignées. [...] Au début du siècle, les apports de poissons lagunaires étaient beaucoup plus importants que les apports de poissons marins. Les temps ont changé. Une pêche intensive et sans doute un manque de réglementation ont épuisé les lagunes qui donnent de moins en moins.» (POSTEL, 1948).

Pêcheurs-développeurs...

Les projets de développement n'ont pas réservé le même traitement aux différents groupes de pêcheurs (au niveau de la modernisation de l'équipement ou du contrôle de l'effort de pêche), bien que la logique initialement affichée ait été de gérer ressource et système d'exploitation dans leur globalité. Des contingences variées ont joué un rôle dans le choix des groupes cibles (priorités politiques, accessibilité variable des villages). D'autre part, les réponses spécifiques des groupes de pêcheurs ont également été déterminantes. Les Ani et Eotile, autochtones les plus anciennement établis, mais aussi les plus en difficulté, ont été les plus ouverts aux propositions de «modernisation». On retrouvera un même engouement (passager) chez ces groupes pour l'aquaculture en enclos, quand celle-ci sera encouragée par l'administration quelques années plus tard. En revanche, les autochtones n'zema et les migrants saisonniers, pour qui la pêche était rentable, déclinent les offres de services extérieures, notamment de prêts bancaires.

Entre groupes de pêcheurs...

Du côté des pêcheurs et des communautés riveraines, les logiques à l'œuvre sont plus difficiles à décrypter et renvoient à l'analyse du contexte historique, économique et religieux (VERDEAUX, 1989 ;

PERROT, 1989, 1993 ; WEIGEL, 1985). De notre point de vue d'halieute, nous pouvons souligner un certain nombre de prises de position récentes qui montrent la complexité des problèmes de gestion halieutique. Les riverains exercent un contrôle réel sur certaines zones de la lagune, par le biais de « territoires » villageois, les villages étant eux-mêmes dépendants d'une autorité coutumière (le canton). Ce contrôle porte sur les autorisations d'installation des unités de pêche, sur les droits de pêcher dans telle zone, ainsi que sur les prélèvements de taxes. Les « jeunes », qui tentent actuellement de renforcer leur position dans le système halieutique, affirment leur volonté de renforcer ce contrôle local (« brigades de surveillance »). Ce système de contrôle, en dépit de ses insuffisances, est en passe d'être reconnu actuellement (mission FAO de 1994), dans le cadre du désengagement de l'État et de la gestion participative des ressources. Il manifeste cependant des insuffisances. L'État peut alors être appelé pour arbitrer des conflits qui n'ont pu trouver de solutions dans le cadre du canton (cela passe généralement par le préfet, qui consulte le Service des pêches). De plus, « les institutions », comme les appellent les pêcheurs, en assimilant l'administration civile, le Service des pêches et l'aide internationale, intéressent les pêcheurs dans la mesure où des financements, une reconnaissance sociale, voire un encadrement peuvent être apportés. La position des pêcheurs autochtones, au sein desquels différents intérêts s'affrontent, est donc en partie ambiguë, quand ils revendiquent en même temps l'autonomie et l'assistance.

Expériences et innovation...

On peut dire que tous les acteurs, certes à des degrés divers, ont expérimenté sur le terrain de la lagune Aby durant les quinze dernières années. Les nombreuses confrontations entre acteurs, qui ont plusieurs fois débouché sur des décisions importantes, ont stimulé ce processus. Bien que certaines décisions laissent l'impression d'une certaine incohérence (aide extérieure disproportionnée, violence vis-à-vis des étrangers, etc.), on trouve aussi les traces d'un certain progrès dans la maîtrise de la pêche.

Tout d'abord, l'autorité coutumière innove, tout en révélant un pouvoir qu'on ne lui soupçonnait pas, quand elle décide de la fermeture globale de la pêche pour six mois en 1982. Des mesures de ce type étaient en effet inédites dans les pêcheries de la région. Un précédent est créé qui facilitera la deuxième fermeture de 1987. Désormais, les fermetures concertées font partie des options de gestion possibles. Dans ce domaine, la recherche et le Service des pêches ont joué un rôle décisif. On observera par ailleurs, à plusieurs reprises, des formes de décisions collectives au sein des groupes de pêcheurs, au

moment de l'abandon ou de la fondation de nouvelles pêcheries par exemple. Les sennes syndicat sont abandonnées en bloc (certes sous la pression d'une intervention extérieure), comme seront abandonnées dix ans plus tard en bloc les sennes tournantes, pour une réadoption des sennes syndicat (initiative endogène). Il en sera de même pour les éperviers et pour les filets maillants à grandes mailles, qui réapparaissent en 1990. Or, l'étude détaillée des sennes tournantes a montré que certaines unités étaient rentables au moment de l'abandon collectif. Ces exemples montrent que l'évolution de la pêche ne se résume pas à une simple érosion linéaire de la ressource et de la rente, mais que des décisions collectives peuvent être prises par les pêcheurs, éventuellement par les autorités locales, qui modifient considérablement le mode d'exploitation mais aussi l'intensité du prélèvement. Le système de gestion traditionnel, relativement complexe, évolue d'ailleurs, comme nous l'avons mentionné (nouvelle règle d'interdiction des propriétaires d'engins étrangers).

Les diverses interventions auront également permis un certain apprentissage des relations entre les pêcheurs et l'État. L'objectif du premier projet de « modernisation » était clairement d'augmenter l'efficacité de capture des sennes tournantes. Il est peu probable que les pêcheurs aient accepté le remplacement de leur technique pour cette seule raison. En effet, il n'y a pas, d'après les statistiques disponibles, d'évidente supériorité d'une technique sur l'autre pendant la saison de pêche favorable, surtout si l'on tient compte des coûts d'exploitation. C'est plutôt un ensemble qui a été expérimenté, comprenant une technique plus mobile, moins pénible (motorisation), un calendrier de pêche différent, une organisation nouvelle (unités de pêche indépendantes), des subventions, des prêts, l'intégration au mouvement coopératif (GVC, en vogue dans les années quatre-vingt), et ainsi une reconnaissance sociale pour les pêcheurs concernés. En tenant compte des différents avantages, l'expérience aura été moins préjudiciable aux pêcheurs que les différents bilans économiques ne l'auront mesuré. Très peu d'unités auront fait faillite pendant les dix ans, malgré un certain marasme ; ces dix années auront permis aux pêcheurs d'expérimenter la pêche sans interruption saisonnière, la motorisation, une variété de tactiques de pêche, toutes expériences déterminantes dans les choix ultérieurs. L'échec des programmes de développement et d'aménagement sont certes révélateurs d'erreurs d'appréciation et d'un manque de savoir-faire de la part des organismes concernés, mais il est dû aussi à l'absence de communication entre les pêcheurs et les services techniques (Service des pêches). De manière générale, les pêcheurs n'ont pas su faire valoir leur point de vue et formuler leurs besoins pendant la durée des projets (aujourd'hui, les demandes d'aide sont nombreuses).

On devrait également mentionner les techniques de production, domaine où les innovations sont généralement les plus visibles; il n'est pas possible de traiter ici ces aspects en détail. On retrouve logiquement, au niveau des techniques, une dynamique d'évolution, avec des formes locales originales (senne syndicat), des utilisations adaptées au milieu (sennes), des choix variables suivant les périodes (les grandes sennes ont remplacé les pièges-palissades des années trente); aujourd'hui, on constate, avec l'émergence du groupe des «jeunes», une préférence pour les techniques plus individuelles, moins coûteuses en intrants, et surtout plus «discrètes» que les grandes équipes de sennes, permettant à chacun de conserver pour lui les profits obtenus.

CONCLUSION

Dans le domaine halieutique, le changement des conditions d'exploitation est fréquent et enrichit l'expérience des acteurs, qui explorent, dans un système complexe de contraintes (marchés, pluri-activité, ressource variable, composite, limitée, etc.) le domaine du possible en référence à leurs stratégies à long terme.

Certaines expériences sont jugées comme des échecs, souvent à l'occasion de dysfonctionnements plus ou moins accidentels, d'autres comme des innovations positives, quand, par exemple, elles augmentent le niveau ou la stabilité des revenus. Mais une telle dichotomie entre échecs et innovations est en grande partie arbitraire. En effet, évaluées *a posteriori*, certaines «erreurs» ou échecs remplissent une fonction positive d'apprentissage (ici, notamment, apprentissage de l'utilisation de moteurs pour la pêche lagunaire, ou des relations avec l'administration des pêches, etc.), tandis que certains succès se révèlent beaucoup plus éphémères et fragiles qu'on ne le pensait. L'innovation véritable réside peut-être – surtout en halieutique – dans l'enrichissement d'un éventail d'options diversifiées, au niveau des techniques d'exploitation, de contrôle, d'aide, etc., qui soient adaptées et ajustées aux différentes logiques (locales, étatiques, etc.), et ainsi capables de répondre efficacement aux inévitables crises halieutiques.

Références bibliographiques

CHABOUD (C.), CHARLES-DOMINIQUE (E.), 1991 — «Les pêches artisanales en Afrique de l'Ouest: état des connaissances et évolution de la recherche». In Durand (J. R.), Lemoalle (J.), Weber (J.), éd: *La recherche face à la pêche artisanale*, Paris, Orstom, coll. Colloques et Séminaires, vol. 1: 99-141.

CHARLES-DOMINIQUE (E.), 1993 — *L'exploitation de la lagune Aby (Côte d'Ivoire) par la pêche artisanale. Dynamique des ressources, de l'exploitation et des pêcheries*. Thèse de doctorat biol. popul. écol., univ. Montpellier-II, 407 p.

CURY (P.), ROY (C.), 1991 — «Savoir et savoir-faire : les recherches pêche-environnement face à la gestion des ressources instables». In Durand (J. R.), Lemoalle (J.), Weber (J.), éd: *La recherche face à la pêche artisanale*, Paris, Orstom, coll. Colloques et Séminaires, vol. 2: 631-636.

DOUCET (F.), CHAUVET (C.), GILLY (B.), MEURIOT (E.), 1985 — *Aménagement des pêches lagunaires en Côte d'Ivoire. Un rapport préparé pour le gouvernement de la république de Côte d'Ivoire*. Rome, FAO, Programme de coopération FAO/Norvège/république de Côte d'Ivoire, 178 p.

PERROT (C.-H.), 1989 — Le système de gestion de la pêche en lagune Aby au XIX^e siècle (Côte d'Ivoire). *Cab. Sci. hum.*, 25 (1-2): 177-188.

PERROT (C.-H.), 1993 — «Prophétisme et modernité en Côte d'Ivoire. Un village éotilé et le culte de Gbahié». In Bayart (J. F.), éd.: *Religion et modernité politique en Afrique noire*, Paris, Karthala: 215-275.

POSTEL (M.), 1948 — La pêche en Côte d'Ivoire. *La pêche maritime*, 846: 324-326.

VERDEAUX (F.), 1989 — Généalogie d'un phénomène de surexploitation: lagune Aby (Côte d'Ivoire) 1935-1982. *Cab. Sci. hum.*, 25 (1-2): 191-212.

WEIGEL (J.-Y.), 1985 — L'aménagement traditionnel de quelques lagunes du Golfe de Guinée. *FAO Circ. Pêches*, 790, 30 p.